

Règlement intérieur du parc aventures de Betzenstein

Chaque visiteur est tenu de lire les présentes conditions d'utilisation et d'attester par sa signature qu'il les accepte sans réserve. Vous trouverez les tarifs en vigueur sur le panneau situé à l'entrée du parc. Les accompagnateurs des participants mineurs confirment par leur signature (cf. liste de signature ci-joint) qu'ils ont compris et acceptent les conditions d'utilisation pour eux et les enfants/adolescents qu'ils accompagnent et qu'ils sont seuls responsables de ces derniers dans le parc. Les conditions générales de vente du parc aventures de Betzenstein sont applicables.

Conditions préalables

L'accès au parc aventures est réservé aux personnes mesurant plus d'un mètre 60 qui ne présentent pas de troubles psychiques ou physiques pouvant entraîner des dommages propres ou à des tiers lors de leur visite du parc. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Un adulte peut surveiller deux enfants au maximum (règles spécifiques pour les groupes : merci de vous renseigner à l'accueil et de demander le formulaire d'inscription des groupes). L'accès au parc aventures est interdit aux personnes sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool, ainsi qu'aux personnes dont le poids excède 120 kilos.

Sécurité

Chaque participant doit assister à la démonstration des consignes de sécurité. Il est obligatoire de respecter ces instructions. DEUX mousquetons doivent toujours être attachés à la corde de sécurité sur l'ensemble du parcours. UN mousqueton doit toujours rester accroché à la corde de sécurité. Merci de vous en assurer lorsque vous passez le harnais. En cas d'incertitude dans le maniement des équipements, merci d'appeler immédiatement une personne de la sécurité. EN OUTRE, sur les tyroliennes, la poulie doit être accrochée derrière le mousqueton. Merci de vous assurer que personne ne se trouve sur l'aire d'arrivée. Vous devez toujours étendre vos jambes vers l'avant. Le cas échéant, freiner avec la main derrière la poulie.

Le personnel de sécurité se réserve le droit d'exclure du parc les personnes qui ne respectent pas les conditions d'utilisation et de fermer les installations en cas de force majeure (incendie, tempête, orage...). Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Les cheveux longs doivent être attachés avec un élastique ou regroupés sous un bonnet. Aucun objet pouvant constituer un danger pour les participants ou les accompagnateurs (appareil photo, montre, bijoux, sac à dos, téléphone portable, etc.) ne doit être emporté.

Une seule personne à la fois est autorisée dans les ponts de cordes. Les installations dans les arbres peuvent accueillir au maximum trois personnes à la fois.

Équipement

L'équipement nécessaire (2 mousquetons avec attache, poulie double et harnais de sécurité) est inclus dans le prix d'entrée (cf. panneau) pour la durée de la visite (environ 2 heures). Il est interdit de quitter l'installation en emportant des pièces de l'équipement. Les éventuels dommages au matériel sont à signaler sans délai aux employés. Le participant confirme la réception de l'équipement complet. Si vous passez plus de deux heures dans l'installation, un supplément est à prévoir. (cf. panneau).

Responsabilité

Visite du parc et escalade à vos risques et périls. La responsabilité du gérant en cas de dommage matériel ou pécuniaire n'est engagée qu'en cas de négligence grave du personnel. L'entreprise du parc aventures décline toute responsabilité pour les dommages et/ou accidents survenant directement ou indirectement en raison du non-respect des conditions d'utilisation ou de leur contournement ou transgression. Nous déclinons également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vos effets personnels.